

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: **CarbonClean Gas/Petrol Injection Cleaner**

- **Code du produit:** 400-2001, 400-2001EU
- **Emploi de la substance / de la préparation** additif de réservoir d'essence

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· **Producteur/fournisseur:**

Motorvac, division of, CPS Products Canada Ltd.
1324 Blundell Road
Mississauga, ON L4Y 1M5
Canada
Phone: (905) 615-8620

· **Contact par courriel:** customerservice@motorvac.com

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence: CHEMTREC International +1 (703) 527-3887 24 hr

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Liq. 3	H226	Liquide et vapeurs inflammables.
Skin Irrit. 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Skin Sens. 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Muta. 1B	H340	Peut induire des anomalies génétiques.
Carc. 1B	H350	Peut provoquer le cancer.
Asp. Tox. 1	H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Aquatic Chronic 3	H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07 GHS08

· **Mention d'avertissement** Danger

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

solvant naphta aromatique léger (pétrole)

· **Mentions de danger**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H340 Peut induire des anomalies génétiques.
H350 Peut provoquer le cancer.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

Date d'émission: 17.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 25.06.2015

Nom du produit: CarbonClean Gas/Petrol Injection Cleaner

(suite de la page 1)

· Conseils de prudence

- P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P264 Se laver soigneusement après manipulation.
 P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
 P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
 P331 NE PAS faire vomir.
 P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
 P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Indications complémentaires:

Réservé aux utilisateurs professionnels.

· 2.3 Autres dangers**· Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**· 3.2 Mélanges**

- **Description:** Mélange: consistant en substances dangereuses énumérées ci-dessous.

· Composants dangereux/non dangereux:

CAS: 64742-95-6 EINECS: 265-199-0	solvant naphta aromatique léger (pétrole) Flam. Liq. 3, H226; Muta. 1B, H340; Carc. 1B, H350; Asp. Tox. 1, H304	50-100%
CAS: 111-76-2 EINECS: 203-905-0	2-butoxyéthanol Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	10-<25%
CAS: 64741-86-2 EINECS: 265-088-7	distillats moyens (pétrole), adoucés Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315	2,5-<10%
CAS: 61791-44-4 EINECS: 263-177-5	éthanol, imino-2,2' bis-, dérivés N-alkyles de suif Met. Corr. 1, H290; Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Acute Tox. 4, H302	1-≤2,5%
CAS: 94-91-7 EINECS: 202-374-2	n,n'-Disalicylidene-1,2-propanediamine Flam. Liq. 3, H226; Aquatic Chronic 2, H411; Acute Tox. 4, H302; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	1-≤2,5%
CAS: 64742-54-7 EINECS: 265-157-1	distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités Carc. 1B, H350	0,1-≤2,5%

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

Date d'émission: 17.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 25.06.2015

Nom du produit: CarbonClean Gas/Petrol Injection Cleaner

(suite de la page 2)

CAS: 95-63-6 EINECS: 202-436-9	1,2,4-triméthylbenzène Flam. Liq. 3, H226; Aquatic Chronic 2, H411; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	0,1-<1%
CAS: 91-20-3 EINECS: 202-049-5	naphtalène Carc. 2, H351; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Acute Tox. 4, H302	0,1-≤2,5%
CAS: 100-41-4 EINECS: 202-849-4	éthylbenzène Flam. Liq. 2, H225; Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304; Acute Tox. 4, H332	0,1-≤2,5%

· **Indications complémentaires:**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours· **4.1 Description des premiers secours**· **Après inhalation:**

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· **Après contact avec la peau:**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer avec soin à l'eau. Retirer les lentilles de contact si cela s'avère opportun et facile. Consulter un médecin si une irritation oculaire se développe ou persiste.

· **Après ingestion:**

NE PAS FAIRE VOMIR. Appeler immédiatement le service médical.

Tourner sur le côté une personne couchée sur le dos, qui est en train de vomir.

Rincer la bouche avec de l'eau.

Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

Si conscient, donner de petites quantités d'eau à boire.

Arrêter si la victime se sent malade.

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et larmolement. Peut causer une rougeur prononcée et un gonflement.

Migraine

Etourdissement

Perte des repères dans l'espace

Toux

Nausées

Nocif en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'ingestion d'une petite quantité de ce matériel entraînera risque sanitaire sérieux.

Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

Peut causer une irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure rougeur, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. L'exposition répétée au produit peut provoquer son absorption par la peau en provoquant des risques pour la santé.

· **Indications destinées au médecin:** un traitement symptomatique

(suite page 4)

Nom du produit: CarbonClean Gas/Petrol Injection Cleaner

(suite de la page 3)

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**· 5.1 Moyens d'extinction**

- **Moyens d'extinction:** CO2, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Eau

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pour plus d'informations, voir section 10.

· 5.3 Conseils aux pompiers

- **Équipement spécial de sécurité:**

Porter un équipement complet de protection pour le feu incluant un appareil respiratoire isolant à pression positive avec protecteur du visage complet, veste, pantalons, gants et bottes. Ne pas utiliser un jet d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Supprimer les sources d'inflammation. Utilisez un soin particulier pour éviter des charges électriques statiques. Flamme nue. Ne pas fumer.

Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution).

Prendre des précautions pour éviter toute libération dans l'environnement. Éviter toute pénétration dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et/ou les eaux souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Éviter le contact avec les vêtements.

Éviter de verser ou de pulvériser dans des locaux fermés.

(suite page 5)

Nom du produit: CarbonClean Gas/Petrol Injection Cleaner

(suite de la page 4)

Conserver dans des récipients d'origine.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Ne pas réutiliser le contenant.

- **Préventions des incendies et des explosions:**

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- **Stockage:**

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Pour connaître les matériaux incompatibles, voir section 10.

- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

- **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

- **8.1 Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

111-76-2 2-butoxyéthanol (15,0%)

VME	Valeur momentanée: 246 mg/m ³ , 50 ppm
	Valeur à long terme: 49 mg/m ³ , 10 ppm
	Risque de pénétration percutanée

91-20-3 naphthalène (0,5%)

VME	Valeur à long terme: 50 mg/m ³ , 10 ppm
	C2

- **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **8.2 Contrôles de l'exposition**

- **Equipement de protection individuel:**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Conserver à part les vêtements de protection.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

- **Protection respiratoire:**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

- **Protection des mains:**



Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

(suite page 6)

Date d'émission: 17.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 25.06.2015

Nom du produit: CarbonClean Gas/Petrol Injection Cleaner

(suite de la page 5)

· Protection des yeux:

Lunettes de protection. S'il y a un danger d'éclaboussures ou de brouillard porter des lunettes à coques latérales ou un écran facial.

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****· Indications générales****· Aspect:****· Forme:**

Liquide

· Couleur:

jaune à l'orange lumière

· Odeur:

Caractéristique

· Seuil olfactif:

Non déterminé.

· valeur du pH:

Non déterminé.

· Changement d'état**· Point de fusion:**

Non déterminé.

· Point d'ébullition:

162 °C

· Point d'éclair

45 °C

· Inflammabilité (solide, gazeux):

Non applicable.

· Température d'inflammation:

240 °C

· Température de décomposition:

Non déterminé.

· Auto-inflammation:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion:

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· Limites d'explosion:**· Inférieure:**

0,7 Vol %

· Supérieure:

10,6 Vol %

· Pression de vapeur à 20 °C:

5 hPa

· Densité:

Non déterminée.

· Densité relative

Non déterminé.

· Densité de vapeur.

Non déterminé.

· Vitesse d'évaporation

Non déterminé.

· Solubilité dans/miscibilité avec**· l'eau:**

Pas ou peu miscible

· Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.**· Viscosité:****· Dynamique:**

Non déterminé.

· Cinématique:

Non déterminé.

· Teneur en solvants:

(suite page 7)

Nom du produit: CarbonClean Gas/Petrol Injection Cleaner

(suite de la page 6)

- **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
 - **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Liquide et vapeurs inflammables. Peut former le mélange vapeur-air inflammable/explosif.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Chaleur, flammes, étincelles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Oxydants forts
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Peuvent comprendre et ne se limitent pas à: oxydes de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
 - **Toxicité aiguë**

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

Oral	LD50	2886 mg/kg
Dermique	LD50	2667 mg/kg (rab)
Inhalatoire	LC50/4 h (vapor)	20,3 mg/L (rat)
64742-95-6 solvant naphta aromatique léger (pétrole)		
Oral	LD50	>6800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>3400 mg/kg (rab)
111-76-2 2-butoxyéthanol		
Oral	LD50	470 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	400 mg/kg (rab)
Inhalatoire	LC50/4 h (vapor)	3,9 mg/L (rat)
64741-86-2 distillats moyens (pétrole), adoucis		
Inhalatoire	LC50/4 h (vapor)	4,6 mg/L (rat)
61791-44-4 éthanol, imino-2,2' bis-, dérivés N-alkyles de suif		
Oral	LD50	500 mg/kg (ATE)
94-91-7 n,n'-Disalicylidene-1,2-propanediamine		
Oral	LD50	1350 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rat)
95-63-6 1,2,4-triméthylbenzène		
Oral	LD50	5000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h (vapor)	18 mg/L (rat)
91-20-3 naphtalène		
Oral	LD50	490 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	5000 mg/kg (rat)
100-41-4 éthylbenzène		
Oral	LD50	3500 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	17800 mg/kg (lapin)

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

Date d'émission: 17.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 25.06.2015

Nom du produit: CarbonClean Gas/Petrol Injection Cleaner

(suite de la page 7)

Inhalatoire | LC50/4 h (vapor) | 17,8 mg/L (rat)

- **Effet primaire d'irritation:**
 - **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Provoque une irritation cutanée.
 - **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Provoque une irritation oculaire grave.
Provoque une sévère irritation des yeux.
 - **Inhalation:**
Ne pas inhaler, peut irriter les voies respiratoires.
toux
 - **Ingestion:**
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Peut produire un allergique.
Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
 - **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Peut induire des anomalies génétiques.
 - **Cancérogénicité**
Peut provoquer le cancer.
 - **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques· **12.1 Toxicité**

- **Toxicité aquatique:**
Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables.

111-76-2 2-butoxyéthanol

EC50 (48 h)	>1000 mg/L (daphnia)
LC50 (96 h) (statique)	1490 mg/L (Lepomis macrochirus)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - **Effets écotoxiques:**
 - **Remarque:** Nocif pour les poissons.
 - **Autres indications écologiques:**
 - **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
Nocif pour les organismes aquatiques.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
 - **PBT:** Non applicable.
 - **vPvB:** Non applicable.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

Date d'émission: 17.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 25.06.2015

Nom du produit: CarbonClean Gas/Petrol Injection Cleaner

· 12.6 Autres effets néfastes Voorkom lozing in het milieu.	(suite de la page 8)
--	----------------------

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· **14.1 Numéro ONU**

· **ADR, IMDG, IATA**

UN1993

· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

· **ADR**

UN1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.
(solvant naphtha aromatique léger (pétrole))

· **IMDG, IATA**

FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Solvent naphtha
(petroleum), light arom.)

· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

· **ADR**



· **Classe**

3 (F1) Liquides inflammables.

· **Étiquette**

3

· **IMDG, IATA**



· **Class**

3 Liquides inflammables.

· **Label**

3

· **14.4 Groupe d'emballage**

· **ADR, IMDG, IATA**

III

· **14.5 Dangers pour l'environnement:**

· **Marine Pollutant:**

Non

· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Liquides inflammables.

· **Indice Kemler:**

30

· **No EMS:**

F-E,S-E

· **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable.

(suite page 10)

Nom du produit: CarbonClean Gas/Petrol Injection Cleaner

(suite de la page 9)

· Indications complémentaires de transport:**· ADR**

- Quantités limitées (LQ) 5L
- Quantités exceptées (EQ) Code: E1
Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml
Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
- Catégorie de transport 3
- Code de restriction en tunnels D/E

· IMDG

- Limited quantities (LQ) 5L
- Excepted quantities (EQ) Code: E1
Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

- "Règlement type" de l'ONU: UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (SOLVANT NAPHTA AROMATIQUE LÉGER (PÉTROLE)), 3, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH
Ne contient pas de substance candidate REACH

· Directive 2012/18/UE

- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5,000 t
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50,000 t

· Prescriptions nationales:**· Indications sur les restrictions de travail:**

Le personnel ne doit pas être exposé aux substances dangereuses cancérigènes contenues dans cette préparation. Les autorités peuvent autoriser des exceptions dans des cas particuliers.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Date d'émission: 17/SEP/2015**· Phrases importantes**

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H290 Peut être corrosif pour les métaux.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

Date d'émission: 17.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 25.06.2015

Nom du produit: CarbonClean Gas/Petrol Injection Cleaner

(suite de la page 10)

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H340 Peut induire des anomalies génétiques.

H350 Peut provoquer le cancer.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **Contact:** Engineering Department- **Changements de Révision:**

v 1.0 - original release (25/JUN/2015)

v 2.0 - modified section 3 and section 11 (17/SEP/2015)

- **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Flammable liquids, Hazard Category 2

Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3

Met. Corr. 1: Corrosive to metals, Hazard Category 1

Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4

Skin Corr. 1C: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 1C

Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2

Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1

Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2

Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1

Muta. 1B: Germ cell mutagenicity, Hazard Category 1B

Carc. 1B: Carcinogenicity, Hazard Category 1B

Carc. 2: Carcinogenicity, Hazard Category 2

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3

STOT RE 2: Specific target organ toxicity - Repeated exposure, Hazard Category 2

Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1

Aquatic Acute 1: Hazardous to the aquatic environment - Acute Hazard, Category 1

Aquatic Chronic 1: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 1

Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2

Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3